

Quimper, ville solidaire

Le défi de tous !

Le lien c'est la solidarité. Chacun dans notre ville doit pouvoir se nourrir, se loger, se déplacer, avoir accès à la culture, aux loisirs et aux sports. Le chômage, la précarité et le pouvoir d'achat sont à juste titre des préoccupations essentielles pour les habitants. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de travailleurs pauvres : c'est lié notamment à l'obligation d'accepter un travail à temps partiel non choisi. La question du logement est aussi un problème-clé : comment louer ou accéder à la propriété ? Comment feront nos enfants ? La santé et la sécurité sont également des sujets importants pour la population quimpéroise.

Nul ne doit rester au bord du chemin. Chacun, un jour, peut rencontrer dans sa vie, des difficultés temporaires. Tout doit être fait pour éviter le basculement dans l'exclusion, la solitude et l'exil forcé au cœur de notre ville. Le rôle d'une municipalité, c'est aussi d'être attentif à tous ceux qui souffrent en silence et qui disparaissent de notre quotidien : ils deviennent invisibles à nos yeux.

Une cité solidaire, c'est celle qui ouvre les yeux et le cœur pour redonner à chacun le droit à la dignité. Redevenir digne à ses propres yeux : tel est souvent le premier pas difficile de celui qui est socialement mis de côté. Le pire est l'indifférence ou la bonne conscience : une ville se doit de mener une action pour que chaque citoyen puisse être protégé de ce qui porte atteinte à sa dignité d'homme. Il faut lutter contre la solitude quand elle est subie. La ville doit se préparer à s'organiser pour accompagner une population qui inexorablement va vieillir.

C'est aussi l'accueil des gens du voyage dans une démarche incluant droits et devoirs. Telle est le sens d'une politique de gauche visant à une véritable cohésion sociale. Oui, la solidarité, c'est le défi adressé à tous : c'est par notre générosité collective que nous donnerons les réponses. Oui, Quimper sera une ville ouverte à un idéal partagé de justice sociale, offert à tous.

Pour une politique sociale centrée sur le logement :

La question du logement est une véritable urgence sociale. C'est également une préoccupation intégrée dans le développement durable. Une municipalité ne peut pas tout, c'est une évidence, une communauté d'agglomération non plus. Mais elles ont un rôle important à jouer pour inciter, impulser, créer des dynamiques avec différents partenaires.

Il s'agit de mettre en œuvre une véritable mixité sociale ; la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) oblige de prévoir au moins 20 % de logements sociaux. Il faut aller plus loin et y associer également les opérateurs privés.

On peut alors :

- Favoriser l'accès au logement locatif par la prise en charge partielle des cautions et par un système d'Agence Immobilière à Vocation Sociale pour les personnes en difficulté.
- Créer des réserves foncières avec le soutien affirmé à l'établissement public foncier régional du Conseil Régional de Bretagne.
- Réhabiliter de nombreux immeubles du centre-ville à usage locatif pour les rendre à nouveau attractifs, tout en privilégiant la mixité sociale.

Quimper

un nouveau souffle

- Mener une politique d'accèsion à la propriété avec l'OPAC. Cependant, la politique du logement doit être vue aussi à l'échelle de l'agglomération. On peut envisager à terme la création d'un OPAC à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Pour une politique sociale centrée sur la solidarité.

L'action sociale est aujourd'hui essentiellement une compétence majeure du Conseil Général.

Mais le Centre Communal d'Action Sociale reste l'outil de la politique sociale communale. Une nouvelle dynamique est indispensable pour :

- Mener une action garantissant l'égalité d'accès aux services publics, y compris par l'adaptation des tarifs aux ressources.
- Piloter des partenariats avec toutes les institutions, les associations, les syndicats, les associations de chômeurs et les représentants des usagers.
- Participer aux dispositifs d'insertion existant à l'échelle de l'agglomération.
- Encourager les dispositifs au logement des plus démunis.

Pour une politique sociale centrée sur un pôle santé - environnement :

Lorsque l'on parle de développement durable, la dimension humaine est souvent oubliée. Pourtant, un tel mode de développement doit contribuer à l'amélioration du bien - être humain. De ce point de vue la santé revêt une importance particulière. S'il revient bien à l'Etat d'assurer l'accès à des soins de qualité pour tous et de déterminer les objectifs de prévention et de promotion de la santé, la mise en œuvre nécessite la mobilisation de tous les acteurs y compris des citoyens. Faire se rencontrer tous les acteurs de la santé, c'est précisément le parti pris que nous entendons prendre pour Quimper. C'est ainsi qu'à côté des missions traditionnelles d'un « service communal d'hygiène et de santé » nous constituerons « un pôle santé - environnement » qui se verra assigner de nouvelles missions de prévention, d'éducation à la santé à l'adresse de toute la population.

Pour ce faire nous aurons une approche transversale des problématiques environnementales avec leur influence sur la santé et réciproquement. (Nutrition, bruit, pollutions...):

- Avec la mise en place d'actions de prévention pour tous les publics : conférences, expositions, films... Les adolescents seront particulièrement pris en compte notamment sur les conduites à risques.
- Avec la création d'une **structure de la santé** intégrant différents professionnels de ce secteur, en lien avec les associations d'usagers.
- Avec le développement progressif des menus « bio » dans les restaurants scolaires.

En ce domaine, comme dans d'autres, nous avons une ambition forte : faire des habitants de Quimper des acteurs de leur santé, bien informés des problématiques de santé et d'environnement pour que Quimper leur soit pleinement donnée à vivre.

Pour une politique sociale intégrant la sécurité des personnes :

La sécurité fait partie des droits sociaux et des libertés fondamentales. Elle est un vrai contrat du vivre ensemble. Elle concerne évidemment la protection des personnes et des biens. La prévention est une donnée essentielle dans notre approche. Lorsque c'est nécessaire, la sanction complète les dispositifs : c'est le sens du contrat incluant droits et devoirs. C'est aussi cela la République.

Nous proposons de mettre en place, « **une chaîne de la sécurité** » avec les services de la police, de la justice, le monde éducatif et les milieux associatifs :

- en renforçant une politique de police de proximité qui passe par l'augmentation du nombre de policiers dans les commissariats.
- en organisant une équipe mobile de MEDIATION en partenariat avec l'OPAC, le Conseil Général, le CCAS et la police.
- en créant une MAISON de la JUSTICE et du DROIT.
- en protégeant de la circulation automobile les abords des écoles, des collèges, des lycées et des MPT pour offrir une véritable sécurité à nos enfants et nos jeunes.